Preuves voir construction

Remarques générales

Dans les bâtiments industriels notamment, des conduites et câbles passent au niveau du plafond, qui doivent rester accessibles à des fins de révision. Les plafonds suspendus indépendants Promat 420.55, 420.53 et 420.51 peuvent être proposés dans une variante praticable, permettant ainsi l'accès aux câbles et conduites.
Grâce à leur classification de résistance au feu par le haut et le bas, les plafonds suspendus forment „un compartiment coupe-feu propre" pour les installations de telle sorte que les issues de secours sous les plafonds peuvent être utilisées en toute sécurité en cas d'incendie.
Sur demande, il est possible d'installer un second plafond sous le plafond suspendu afin de répondre aux exigences esthétiques et acoustiques, en complément à la protection contre le feu.
Les éléments porteurs des plafonds suspendus sont les suivants :
- Profilés creux en acier
- Cornières murales comme surface d'appui pour les profilés creux en acier
- Fixations murales

Les grilles en métal accessibles répartissent la charge de trafic par le biais des bandes PROMATECT® H sur les profilés creux en acier.
Les plaques PROMATECT® ne doivent pas être directement soumises à la charge de personnes. Aucune charge permanente ne doit être appliquée sur le plafond suspendu. En cas d'incendie, il est interdit d'accéder au plafond.

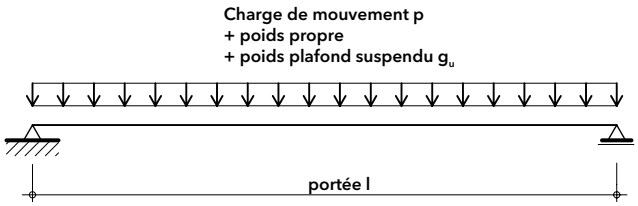

Croquis - Système statique

Système statique

Les informations relatives au poids propre, à la charge de trafic, le cas échéant au poids d'un plafond suspendu supplémentaire, ainsi qu'à la portée l sont disponibles sur demande auprès de notre service techniques d'application.

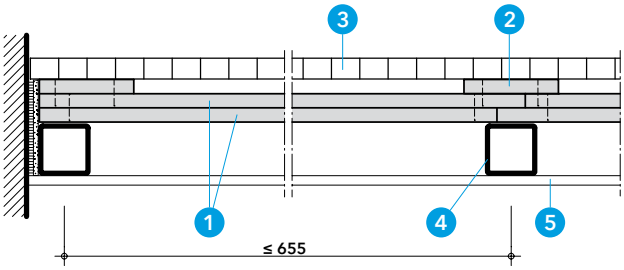

420.55 Construction Promat

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la fiche de construction Promat 420.55. Pour des raisons acoustiques ou optiques, un plafond suspendu supplémentaire peut être ajouté.

1. plaque coupe-feu PROMATECT®-H, é ≥ 15 mm
2. bandes PROMATECT®-H, é ≥ 12 mm, l ≥ 100 mm, comme surface d'appui des grilles
3. grilles : trame ≤ 30 mm x 30 mm, hauteur du profilé ≥ 25 mm, épaisseur du matériau ≥ 2,0 mm
4. profilés creux en acier, porteurs, dimensions sur demande
5. si nécessaire, faux plafond supplémentaire pour les exigences optiques ou acoustiques, poids ≤ 0,5 kN/m²

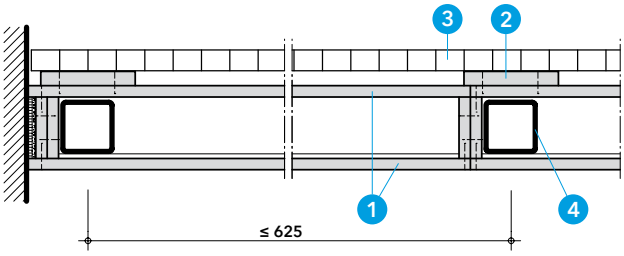

420.53 Construction Promat

Les détails constructifs essentiels de ce plafond suspendu sont disponibles dans la fiche de construction Promat 420.53.
Le plafond peut être enduit, tapissé et peint.

1. plaque coupe-feu PROMATECT®-H, é ≥ 12 mm
2. bandes PROMATECT®-H, l ≥ 100 mm, é ≥ 12 mm, comme surface d'appui des grilles
3. grilles : trame ≤ 30 mm x 30 mm, hauteur du profilé ≥ 25 mm, épaisseur du matériau ≥ 2,0 mm
4. profilés creux en acier, porteurs, dimensions sur demande

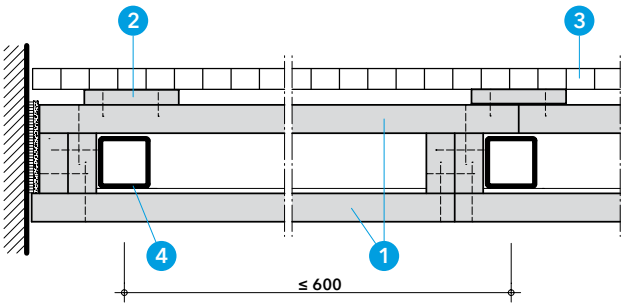

420.51 / 420.57 Construction Promat

Les détails constructifs essentiels de ce plafond suspendu sont disponibles dans la fiche de construction Promat
Le plafond peut être enduit, tapissé et peint.

1. plaque coupe-feu
2. bandes PROMATECT®-H, l ≥ 100 mm, é ≥ 12 mm, comme surface d'appui des grilles
3. grilles : trame ≤ 30 mm x 30 mm, hauteur du profilé ≥ 25 mm, épaisseur du matériau ≥ 2,0 mm
4. profilés creux en acier, porteurs, dimensions sur demande

Promat AG · Switzerland • Telefon 052 320 94 00 · Fax 052 320 94 02 • E-Mail office@promat.ch · Internet www.promat.ch